

LE JOUR, 1951
31 AOUT 1951

LA LECON DE L'EXPERIENCE

Voici que la Syrie permet l'importation du blé d'où que ce soit. La nouvelle n'est pas réconfortante pour nos voisins et nous ne nous en réjouissons pas. Nous nous souviendrons seulement de notre longue insistance pour que le Liban achète, par mesure de prévoyance, du blé au-delà des mers.

Cela a été fait heureusement ; et, s'il plaît à Dieu, nous ne serons tributaires de personne.

Parce que des contrats ont été passés dans les pays d'outre-mer et parce que notre récolte est bonne, on peut penser que, pour le pain, on est, au Liban, mieux assuré en ce moment qu'en Syrie. Ce n'est pas le moindre des paradoxes.

Mais tandis que la Syrie ne peut pas nous donner du blé et que son industrie connaît les difficultés que l'on sait, comment quelqu'un pourrait-il songer encore à lui sacrifier notre commerce et nos libertés ? C'est à cela que chacun doit réfléchir.

La politique du blé qu'a faite le précédent Gouvernement syrien n'a pas été une politique sage. Elle a conduit partiellement aux difficultés où l'on est. Quand l'Etat prétend acheter pour son compte à un prix trop modique, subordonnant les exportations à son propre approvisionnement à bas prix, il ne faut pas s'étonner que quelque chose d'anormal se produise ; mais les estimations de la récolte en Syrie paraissent aussi avoir été faites de façon superficielle.

Nous sommes au lendemain de la moisson et les Syriens peuvent ne pas trop s'alarmer s'ils arrivent à empêcher avec la spéculation la raréfaction du blé sur leur marché. Mais les mesures à prendre appellent une véritable inquisition de la part de l'Etat. Un régime de contraintes suppose autant de discipline que de vigilance. Il faut aussi que la population garde son calme et ne s'inquiète pas, ce que nous ne saurions trop recommander. Car, si le Gouvernement syrien s'est ému avec raison, il n'y a pas encore de quoi s'affoler ; c'est une question d'ordre et de mesure.

On peut suggérer quelque opération de troc de coton contre blé par exemple ; les Syriens, dont la fertilité d'esprit est grande, y penseront sans doute comme à des moyens plus immédiats. Au demeurant ce n'est pas à nous de leur conseiller une procédure. Nous tenons à leur dire ici que nous sommes sensibles à leurs ennuis ; mais ne devraient-ils pas se rendre compte enfin de nos raisons et comprendre que le Liban agit sagement en n'ajoutant pas ses difficultés aux leurs ?

Peut-être que de l'heure décevante où nous sommes il sortira quelque lumière. Souhaitons qu'une leçon aussi décisive ne soit pas perdue.